

Béziers Méditerranée Expansion (BME) L'interlocuteur privilégié des chefs d'entreprises

Conscients que ce sont les entreprises qui créent la richesse et les emplois, les élus communautaires ont fait du développement économique l'axe prioritaire de leur action en plaçant les entreprises et leurs salariés au centre de leurs préoccupations pour ce territoire.

Interview de président de la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée.

Quels sont les outils mis en place par l'agence de développement économique Béziers Méditerranée Expansion (BME) pour aider les créateurs d'entreprises ?



Béziers Méditerranée Expansion est le « chef de file » du développement économique du territoire. C'est l'interlocuteur privilégié des chefs d'entreprise et des investisseurs. Pour mener à bien cette mission, BME noue bien évidemment des relations étroites et indispensables avec des partenaires (autres collectivités territoriales, services de l'Etat, chambres consulaires, aménageurs, organisations professionnelles...). Une équipe de chargés d'affaires oeuvre sur quatre fronts : la prospection d'entreprises nouvelles ; l'animation et le développement de filières économiques locales ; l'accueil et l'ingénierie de projets d'entreprises, la création, la gestion, la requalification de foncier et d'immobilier à destination des entreprises.

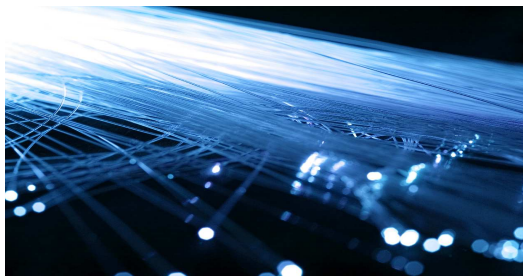
Comment BME peut-elle les accompagner au niveau de la recherche foncière et immobilière ?

Nous avons mis en place en partenariat avec les professionnels de l'immobilier, une Bourse aux locaux sur le site www.beziers-expansion.org. Elle est réservée aux porteurs de projets. L'immobilier disponible à la vente et à la location dans le territoire y est recensé. Nous avons des offres de bureaux, d'ateliers, d'entrepôts... Les entrepreneurs et porteurs de projets peuvent consulter directement les offres en ligne ou en appelant les agents de BME.

Comment BME peut-elle les aider à se mettre en contact avec les réseaux locaux (sous-traitants, fournisseurs) et à connaître le tissu économique du Biterrois ?

L'animation et le soutien des filières sont un véritable enjeu de compétitivité pour les entreprises. Béziers Méditerranée suscite et soutient financièrement les initiatives collectives pour permettre aux entreprises d'acquies ensemble des process innovants, de construire des démarches de formation, de partager ressources et expériences, d'engager ensemble des actions de marketing. Deux groupements émergent sur notre territoire : CAMDIB (entreprises de mécanique et de travail des métaux) et MIDIPACK (entreprises des secteurs de l'emballage). Les résultats sont significatifs ; pour ces deux structures, le chiffre d'affaires des sociétés regroupées et le nombre de salariés sont en progression. Grâce à sa bonne connaissance des filières présentes sur le territoire, BME aide les entreprises à se mettre en contact avec leurs partenaires et interlocuteurs.

Quelles manifestations BME entreprend-elle tout au long de l'année pour démarcher de nouvelles entreprises ?



Dans le cadre de ses actions de prospection, BME est présente à une dizaine de salons professionnels en France et en Europe sur des thèmes aussi variés que l'environnement, les nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC), la logistique... Cette prospection directe vis-à-vis des entreprises vient compléter un travail de recherche par mailing et par téléphone mené tout au long de l'année afin de

séduire les entreprises et les inciter à choisir le biterrois pour se développer. Par exemple, en octobre dernier, au salon Ecomondo de Remini en Italie, BME a rencontré plusieurs entreprises italiennes qui analysent le projet d'installation d'une filière ENR et Environnement en France. Suite à ces rencontres, certaines entreprises viendront visiter notre territoire en vue d'une éventuelle implantation.

Combien la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée va-t-elle investir en 2010 pour le développement économique ?

Béziers Méditerranée prévoit d'investir près de 11 millions d'euros en faveur du développement économique et de l'emploi salarié. Le développement économique constitue le premier poste d'investissements du budget prévisionnel 2010. Les enjeux prioritaires du budget principal visent à un accompagnement au développement, à la diversification et à l'accueil des entreprises, par la création ou l'extension de parcs d'activité, le développement de pépinière et d'hôtel d'entreprises.

Comment la Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée va-t-elle soutenir en 2010 les filières interprofessionnelles ?

La Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée a prévu de poursuivre son soutien aux filières interprofessionnelles que sont les groupements Camdib et Midipack, mais aussi le pôle de compétitivité Derbi. Elle aide aussi les associations relais dans les parcs d'activité économique de l'agglomération.

Où en sont les travaux de requalification du Parc du Capiscol ?

Notre volonté de soutien aux entreprises du Parc du Capiscol s'inscrit dans la démarche globale d'aménagement qualitatif des parcs d'activité de Béziers Méditerranée. Ce programme de requalification répond à deux objectifs majeurs : la qualité des déplacements, des modes de transport et de l'équipement de la voirie en favorisant une meilleure gestion du trafic et du stationnement des véhicules légers et poids lourds ainsi que le développement de modes de déplacement alternatifs ; la qualité urbaine, paysagère et architecturale du site. Les premiers travaux ont été lancés à l'automne 2007 et la deuxième tranche de travaux se terminera le mois prochain. Lors de ces travaux, la priorité a été donnée aux voiries où il a fallu rénover la totalité des réseaux : EDF, télécoms, éclairage, eau et assainissement. La Communauté qui est maître d'œuvre a profité des travaux de conformité pour installer la fibre optique et permettre ainsi aux entreprises de bénéficier d'une connexion Internet à très haut débit.

Quel est le montant de l'investissement pour la rénovation de ce Parc ?

600 000 € ont été investis en 2009 sur un programme total de 12 millions d'euros.

Quels projets de création ou d'extension de Parcs d'Activité Economique verront le jour pour profiter de l'arrivée de l'A75 sur le territoire ?

Tout est prêt pour accueillir les entreprises dans les parcs d'activités en bordure de l'autoroute A75. Le parc de Mazeran situé à Béziers-Est est un parc spécialisé en haute technologie, notamment dans le secteur médical grâce à la présence très proche de la clinique Saint-Privat. Celui de la Méridienne, au sud de la sortie d'autoroute, côté Villeneuve-les-Béziers accueillera des entreprises dont l'activité est liée à la logistique. Il y aura également une sortie à Servian pour desservir le Parc de La Baume qui sera agrandi. Tous ces parcs d'activités permettent d'anticiper une forte demande dans ce secteur. En effet, l'arrivée d'un grand axe routier est attractive pour les entrepreneurs. L'agglomération investit dans ce domaine pour les accueillir dans les meilleures conditions.

Quel est le résultat de l'étude concernant les potentialités du territoire en termes d'énergies renouvelables ?



La Communauté d'Agglomération Béziers Méditerranée est aujourd'hui en mesure de présenter un schéma détaillé et pertinent des potentialités de notre territoire en terme d'énergie renouvelable. Cet outil est à la disposition des élus qui auront en main toutes les clés pour répondre à d'éventuels porteurs de projets.

Cette étude, qui a démarré en janvier dernier, permet désormais de déterminer les secteurs favorables qui pourraient, dans le futur, être porteurs de projets en énergies renouvelables, lorsque des opérateurs souhaitant monter un projet parviendront à un accord avec élus et riverains. Notre région, fort avantagée par ses vents et son soleil présente de forts potentiels de développement, éolien, photovoltaïque et biomasse. Elle se place première en Europe pour son potentiel venteux. L'étude a fait ressortir trois zones de développement éolien possibles (ZDE). Enfin, en définissant les secteurs favorables aux « champs photovoltaïques », Béziers Méditerranée prouve qu'elle fait du développement durable un axe fort de sa politique ; en effet, elle anticipe dans ce domaine l'évolution de la législation existante, qui préfigure, à terme, de définir des zones de développement photovoltaïques semblables aux ZDE pour l'éolien. C'est pourquoi, les services de l'Etat se sont particulièrement intéressés à cette démarche exemplaire d'encadrement du développement de projets photovoltaïques.

Contact

Béziers Méditerranée Expansion

24, avenue Jean-Foucault

34500 Beziers

Tél : 04 67 76 79 00

Fax : 04 67 76 79 13

economie@beziers-agglo.org

www.beziers-expansion.org